



MOUTIER ROZEILLE INFOS

Bulletin d'informations municipales n° 21

Le mot du Maire

Chers habitantes et habitants de Moutier Rozeille,

L'année 2014 restera gravée dans l'histoire de la commune.

Avec la décision préfectorale de clore, le 13 décembre 2013, l'aménagement foncier, agricole et forestier initié depuis une quinzaine d'années, elle va nous faire assister à un bouleversement d'une ampleur sans précédent pour la commune.

Dès cette date, il a fallu dans l'urgence, sous peine de perdre des subventions très conséquentes, entamer un marathon juridique, administratif et financier : Lancement d'une consultation et choix de la maîtrise d'œuvre, lancement du marché de consultation et choix d'un groupement d'entreprises, création d'un groupement de commande avec le Conseil Général, constitution d'une commission d'appel d'offre, élaboration du plan de financement, consultation et choix de l'organisme bancaire.

Bien évidemment, il nous fallait aussi préparer les élections municipales car j'étais, comme mon équipe, animé d'un réel désir de mener à son terme ce projet qui, pour la commune, est une chance incontestable malgré quelques imperfections.

Le suffrage s'est exprimé, merci à vous toutes et à vous tous qui avez apporté vos votes et ainsi permis la victoire de mon équipe. Cette victoire, c'est la vôtre !

Nous saurons, aux côtés des associations, répondre aux attentes des habitants des différents villages. Je voudrais aussi remercier l'ensemble des candidats et souligner la qualité de cette campagne qui est restée, essentiellement, dans un débat d'idées et de convictions, malgré des sensibilités opposées.

Et puis, au lendemain des élections, après un temps de préparation intense, de nombreux engins de travaux ont investi nos champs, nos forêts et nos chemins pour redessiner le Moutier Rozeille de demain.

Comme j'en ai déjà fait part, nous en sommes aux fondations et il nous faut désormais attendre les finitions qui seront perceptibles dès l'année prochaine.

Bien évidemment, beaucoup de choses vont changer : Les agriculteurs devront se réapproprier la nouvelle carte des exploitations, remettre en prairie, refaire les clôtures et gérer leur exploitation en fonction de l'avancement des travaux. Mais, en compensation, les parcelles seront désenclavées, les villages seront contournés par les engins et les droits de passage ainsi que les servitudes n'existeront plus.

Maintenant, il s'ouvre un nouveau chantier pour le conseil municipal, c'est de faire profiter tous les villages de ce nouveau contexte et ce, comme pour l'aménagement foncier, en respectant les capacités financières de la commune.

Pour terminer, je vous assure, comme pour l'ensemble du conseil municipal, de ma totale implication pour l'avenir de Moutier Rozeille.

*A bientôt, votre Maire,
Jean Paul BURJADE*

Conseil municipal du mardi 28 janvier 2014

1) Lancement du marché des travaux connexes à l'aménagement foncier :

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser le Maire à :

- Lancer, dans le cadre du groupement de commande avec le Conseil général de la Creuse, la consultation relative aux travaux connexes aux opérations d'aménagement foncier qui touchent la commune de Moutier Rozeille, périmètre dit « Classique ». Il s'agira d'un marché de travaux à procédure adaptée (article 28 du code des marchés publics). Le montant prévisionnel est estimé à 840 016,40€ HT en ce qui concerne les travaux.
- Relancer en cas d'infructuosité, la consultation selon les modalités prévues par le code des marchés publics et la convention constitutive du groupement.
- Signer le marché afférent à hauteur de ses besoins propres ainsi que tous les documents utiles à l'aboutissement de celui-ci.

2) Périodicité des paiements pour le transport scolaire à destination du collège :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que certains parents dont les enfants utilisent ce transport ont demandé la possibilité de payer mensuellement les frais de transport qui en résultent. Actuellement ce paiement est trimestriel. A l'unanimité, le conseil municipal adopte le paiement avec une périodicité mensuelle.

Conseil municipal du mercredi 05 mars 2014

1) Constitution d'une commission d'appel d'offre communale (CAO) :

Suite à la vérification par la préfecture de notre délibération du 19 décembre 2013 concernant la désignation du représentant de la commune et de son suppléant pour siéger à la commission d'appel d'offre du groupement de commande entre la commune et le département de la Creuse, il s'avère qu'il serait souhaitable, malgré l'avis unanime du conseil municipal, de désigner des personnes faisant partie de la commission d'appel d'offre (CAO) de la commune. La commune ne possédant pas de CAO, nous sommes priés de délibérer pour créer une CAO et ensuite désigner parmi la CAO le titulaire et le suppléant pour la commission d'appel d'offre du groupement de commande.

Ensuite, concernant la délibération du 28 janvier 2014, une modification serait également souhaitable pour régularisation.

Monsieur le maire donne lecture des trois projets de délibération.

Après échange, le conseil municipal se prononce :

Délibération n°1 : Création d'une commission d'appel d'offre communale

La commission est présidée de plein droit par le maire et se compose de 3 titulaires et de 3 suppléants

Titulaires : - Monsieur Lionel CHEMIN
 - Monsieur Laurent LHERITIER
 - Monsieur Vincent MERIGOT

Suppléants : - Madame Corine GIRAUD
 - Monsieur Jean Jacques MAGOUTIER
 - Monsieur Gilbert BERGER

Délibération n°2 : Désignation du représentant à la CAO et de son suppléant

Représentant : Monsieur Jean Paul BURJADE

Suppléant : Monsieur Lionel CHEMIN

Délibération n°3 : Consultation relative aux travaux connexes

Dans le cadre du groupement de commande, le Département de la Creuse, en tant que coordonnateur, lance la procédure et non la commune.

Conseil municipal du mercredi 19 mars 2014

Organisation des scrutins des 23 et 30 mars 2014

Le conseil municipal s'est réuni pour organiser les futures élections dans un souci de transparence et d'efficacité.

Conseil municipal du vendredi 28 mars 2014

Installation du conseil municipal

Suite au scrutin du 23 mars 2014, le nouveau conseil municipal de la commune de Moutier Rozeille s'est réuni le 28 mars 2014.

Etaient présents tous les nouveaux conseillers municipaux :

Mesdames Gwénaële DESJOUIS, Corine GIRAUD, Sally HOBBS et Christiane PAULY,

Messieurs Gilbert BERGER, Jean Paul BURJADE, Lionel CHEMIN, Roland DEUILLARD, Xavier LECOUR, Laurent LHERITIER et Vincent MERIGOT.

La séance a été ouverte par Monsieur Jean Paul BURJADE, Maire, qui a déclaré les membres du conseil municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions.

Monsieur Gilbert BERGER en tant que plus âgé des membres du conseil municipal a pris la présidence de l'assemblée et a invité le conseil à procéder à l'élection du Maire.

Monsieur Jean Paul BURJADE a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

Sous la présidence de Monsieur Jean Paul BURJADE, Maire, il a été procédé à l'élection de trois adjoints sur décision du conseil municipal.

Monsieur Roland DEUILLARD a été proclamé 1^{er} Adjoint et immédiatement installé.

Monsieur Xavier LECOUR a été proclamé 2^{ème} Adjoint et immédiatement installé.

Monsieur Gilbert BERGER a été proclamé 3^{ème} Adjoint et immédiatement installé.

Conseil municipal du mardi 01 avril 2014

1) Constitution d'une commission d'appel d'offre communale (CAO):

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la nécessité, suite aux élections, de reconstituer une CAO présidée de plein droit par le Maire. Après échanges la composition de la commission est la suivante :

- Titulaires :
- Monsieur Roland DEUILLARD
 - Monsieur Laurent LHERITIER
 - Monsieur Vincent MERIGOT
- Suppléants :
- Madame Corine GIRAUD
 - Monsieur Lionel CHEMIN
 - Monsieur Xavier LECOUR

2) Désignation du représentant titulaire et de son suppléant à la CAO du groupement de commande avec le Conseil Général :

Représentant : Monsieur Jean Paul BURJADE

Suppléant : Monsieur Roland DEUILLARD

3) Autorisation de signature du marché :

Afin de poursuivre la procédure engagée dans le cadre du groupement de commande avec le conseil général de la Creuse, le conseil municipal autorise le Maire à signer le marché pour la partie qui concerne la commune pour une estimation de 840 016,40 € HT.

4) Questions diverses :

Monsieur le Maire, demande l'autorisation d'inscrire à l'ordre du jour le remplacement de l'adjoint technique en charge de la cantine, de l'accueil des enfants et de l'entretien des locaux pendant son arrêt de travail. Après acceptation, le conseil municipal autorise, dans ce cas, le Maire à recruter une remplaçante.

Conseil municipal du vendredi 11 avril 2014

1) Création des commissions communales :

- Commission travaux

Monsieur	DEUILLARD	Roland
Monsieur	LECOUR	Xavier
Madame	GIRAUD	Corine
Monsieur	CHEMIN	Lionel
Monsieur	MERIGOT	Vincent

- Commission enseignement

L'ensemble du conseil municipal fait partie de cette commission. Les conseillers considèrent qu'elle est, avec le passage à la semaine des 4,5 jours, d'une grande importance pour la commune et l'avenir de notre école.

- Commission finances

L'ensemble du conseil municipal fait partie de cette commission.

- Commission animation et vie associative

Madame	PAULY	Christiane
Madame	HOBBS	Sally
Madame	DESJOUIS	Gwénaële
Monsieur	LHERITIER	Laurent
Madame	GIRAUD	Corine

2) Désignation des représentants du conseil municipal :

- **Conseil communautaire « Creuse Grand Sud »**

Monsieur	BURJADE	Jean Paul	Titulaire
Monsieur	DEUILLARD	Roland	Suppléant

- **Les représentants communaux aux différents organismes**

a) Caisse Locale Collectivité publique du Crédit Agricole Centre France

Monsieur	BURJADE	Jean Paul
----------	---------	-----------

b) Commission communale des impôts directs (CCID)

Monsieur le Maire préside cette commission. Les conseillers municipaux suivants sont désireux de faire partie de la liste préparatoire au renouvellement de cette commission.

Madame	PAULY	Christiane
Monsieur	CHEMIN	Lionel
Monsieur	LHERITIER	Laurent
Madame	DESJOUIS	Gwénaële
Monsieur	LECOUR	Xavier

c) SDIC 23 - Syndicat intercommunal pour le développement de l'informatique communale

Monsieur	DEUILLARD	Roland
Madame	DESJOUIS	Gwénaële

d) SDEC - Syndicat départemental d'électrification de la Creuse

Monsieur	DEUILLARD	Roland	Titulaire
Monsieur	CHEMIN	Lionel	Titulaire
Madame	PAULY	Christiane	Suppléant
Monsieur	LHERITIER	Laurent	Suppléant

e) CNAS - Comité national d'action social

Madame	HOBBS	Sally
--------	-------	-------

f) Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la Rozeille

Monsieur	BURJADE	Jean Paul	Titulaire
Monsieur	BERGER	Gilbert	Titulaire
Monsieur	LECOUR	Xavier	Suppléant
Madame	GIRAUD	Corine	Suppléant

g) CCAS – Centre communal d’action sociale

Madame	PAULY	Christiane
Madame	HOBBS	Sally

h) Correspondant défense

Monsieur	LHERITIER	Laurent
----------	-----------	---------

3) Indemnités du maire et des adjoints :

Le conseil municipal, comme préconisé par l’état, décide de l’attribution de l’indemnité maximum pour le poste de Maire comme pour celui des trois adjoints.

4) Aménagement foncier - Résultats de la CAO du groupement de commande :

Monsieur le Maire résume le rapport d’analyse des offres soumises à la commission d’appel d’offres du groupement en date du 10 avril 2014 :

- 22 entreprises ont retirées le dossier de consultation, 3 offres ont été remises.
- Une offre a été déclarée inacceptable et n’a pas été analysée.
- Les 2 offres restantes étant supérieures à l’estimation, la commission a décidé de négocier avec ces 2 candidats.

Après négociation, le marché a été attribué, par la commission, à un groupement momentané d’entreprises solidaires représenté par son mandataire SA COLAS Sud-Ouest. Ce groupement est composé de :

- SA COLAS Sud-ouest (mandataire)
- SARL TTPM (co-traitant)
- SARL POULAIN (co-traitant)

Concernant le périmètre classique, l’estimation de l’offre était de 840 816,40 € HT, l’offre renégociée a été de 954 658,20 € HT. L’écart de prix en valeur absolue est de 113 841,80 € HT.

Cet écart de prix ne bénéficie d’aucune subvention. Aussi s’offre au conseil municipal trois possibilités :

- Abandonner la réalisation des travaux connexes,
- Supporter cet investissement,
- Intervenir auprès de la Préfecture pour bénéficier d’une subvention exceptionnelle ou autre.

Monsieur le Maire prendra contact avec la Sous-préfecture pour convenir d’un rendez-vous.

5) Orientations budgétaires 2014 :

Cette année, un maximum du budget disponible en investissement sera consacré à la réparation de désordres suite aux travaux connexes à l'aménagement foncier.

6) Questions diverses :

Dématérialisation des convocations du conseil municipal: La majorité des conseillers acceptent de recevoir les convocations du conseil municipal par courrier électronique.

Remplacement des Agents techniques polyvalents (Ecole maternelle et cantine) : Le conseil municipal donne délégation à Monsieur le Maire pour le remplacement des agents techniques polyvalents (Ecole maternelle et cantine) en cas d'indisponibilité de courte durée.

Conseil municipal du mardi 22 avril 2014

1) Approbation des comptes de gestion 2013, vote des comptes administratifs et affectation des résultats :

Après lecture, les comptes de gestion, les comptes administratifs et les propositions d'affectation des résultats pour les budgets CCAS, Assainissement et Principal, sont votés à l'unanimité des personnes présentes.

2) Vote des taux d'imposition 2014 :

Le Maire, compte tenu de la crise économique et de l'effort qui est demandé aux ménages, propose, comme l'année précédente, de ne pas augmenter les taux d'imposition. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

3) Vote des subventions 2014 :

Le Maire propose les subventions suivantes, suite à la réunion inter associations du mois de septembre et aux divers courriers parvenus en Mairie et dont il donne lecture.

EMALA : 100 € 00

COMICE AGRICOLE : 219 € 50

AMICALE : 850 € 00

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

4) Vote des budgets 2014 :

Le Maire souligne l'excellent travail de préparation fait par Madame Annie GESSET et par les personnes présentes à la réunion de préparation avec la Trésorerie.

Cette année, l'effort porte sur l'aménagement foncier, agricole et forestier de la commune. Ce dossier, initié il y a presque 15 ans et dont l'ampleur est sans précédent, est une opportunité pour nos agriculteurs et pour les habitants afin de remédier aux problèmes de droits de passage, d'accessibilité, d'enclavement...

D'autres investissements seront réalisés comme l'achat d'une cuve pour le gasoil non routier (GNR), le remplacement de notre tondeuse autoportée, l'acquisition d'un poste informatique pour le secrétariat et de postes téléphoniques, des travaux de voirie à Côte Ribière, aux Brugerettes, dans la traversée de La Clide et à Forest ainsi que la signalétique de la Mairie.

Le budget principal 2014 s'équilibre pour la section de fonctionnement en recettes et dépenses à 451 982€ et en investissement à 1 317 529€.

Le budget assainissement s'équilibre en section de fonctionnement à 9 742€ et en investissement à 8 477€.

Après lecture de la prévision budgétaire et échanges, le conseil municipal approuve à l'unanimité le budget présenté.

Conseil municipal du jeudi 08 mai 2014

1) Désignation de deux membres supplémentaires pour le comité communal d'action sociale :

Monsieur le Maire expose qu'il est impératif de procéder à cette désignation pour être en conformité avec la loi (article L123-6 du code de l'action sociale et de la famille).

Après échanges et appel à candidatures, le conseil municipal décide de désigner :

- Madame Corine GIRAUD
- Monsieur Roland DEUILLARD

2) Désignation des représentants de la commune pour les dix commissions intercommunales :

Monsieur le Maire informe les conseillers de la possibilité pour les élus de la commune de faire partie des commissions intercommunales.

Après échanges et appel à candidatures, le conseil municipal propose les candidatures suivantes :

- Développement durable, rivières et aménagement de l'espace :

Madame Corine GIRAUD, Monsieur Roland DEUILLARD et Monsieur Laurent LHERITIER.

- Habitat et logement :

Monsieur Roland DEUILLARD et Madame Gwénaële DESJOUIS.

- Economie :

Madame Corine GIRAUD et Monsieur Laurent LHERITIER

- Action sociale et Enfance :

Madame Sally HOBBS et Madame Christiane PAULY

- SPANC et Agenda 21 :

Madame Sally HOBBS et Madame Gwénaële DESJOUIS

- Culture et Tourisme :

Monsieur Laurent LHERITIER et Madame Corine GIRAUD

- Voirie :

Monsieur Lionel CHEMIN et Monsieur Xavier LECOUR

- Sports :

Madame Christiane PAULY et Monsieur Roland DEUILLARD

- Déchets :

Monsieur Gilbert BERGER et Monsieur Roland DEUILLARD

- Santé :

Madame Gwénaële DESJOUIS et Monsieur Lionel CHEMIN

2) Questions diverses

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il se rendra à Guéret, le 13 mai 2014 à 10H00 en l'Hôtel du département pour finaliser la notification du marché à l'entreprise retenue dans le cadre des travaux connexes à l'aménagement foncier.

En vue de la réunion publique du 20 mai 2014, Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de la tenue d'une réunion préparatoire le 14 mai 2014 à 16H00 à la mairie de Moutier-Rozeille en présence de la DDT, du Conseil Général, de la maîtrise d'œuvre et de l'entreprise.

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de la dispersion des cendres et de la pose d'une plaque au cimetière de Moutier-Rozeille le 31 mai à 10H00 suite au décès de Monsieur MARCON, ancien maire. Il invite les membres du Conseil municipal à se joindre à cette cérémonie.

Réforme des rythmes scolaires : Monsieur le Maire précise que compte tenu de l'extrême ruralité de notre département, des longs temps de transports scolaires, de la dispersion du maillage scolaire, de la difficulté à recruter des personnels qualifiés...il est nécessaire d'autoriser une dérogation sur 4 jours pour les écoles se situant dans les zones de revitalisation rurale qui cumulent les difficultés. Il en va de notre capacité à maintenir et à faire vivre notre école communale. Une démarche a été faite en ce sens auprès de l'association des Maires de France.

Conseil municipal du mardi 27 mai 2014

1) Constitution d'une liste préparatoire au renouvellement de la Commission Communale des impôts directs (CCID) :

Après échange une liste comportant 12 commissaires titulaires et 12 commissaires suppléants a été élaborée. Cette liste sera transmise à la Direction Départementale des Finances Publiques qui retiendra 12 noms (6 titulaires et 6 suppléants). Ces personnes auront en charge de siéger à diverses reprises pour statuer sur des dossiers liés aux modifications intervenues en matière d'urbanisme.

2) Autorisation de négocier pour un emprunt classique et pour un emprunt relais en vue du financement des travaux connexes à l'AFAF :

Monsieur le Maire, conformément à la prévision budgétaire, demande aux conseillers de l'autoriser à négocier pour un prêt classique de 185 000 € sur 10, 15 ou 20 ans et pour un prêt relais d'un montant maximum de 500 000 €.

3) Réforme des rythmes scolaires :

Monsieur le Maire expose la possibilité de demander une dérogation dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la motion demandant cette dérogation.

4) Approbation des statuts de la communauté de commune « Creuse Grand Sud » :

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les statuts de la communauté de commune « Creuse Grand Sud ».

5) Renouvellement de la convention relative à l'agence postale communale :

Le conseil municipal décide à l'unanimité de reconduire la convention relative à l'organisation de l'Agence Postale Communale. Cette tacite reconduction portera son échéance au 30 juin 2023.

6) Répartition des frais de transports entre les trois écoles du RPI :

Monsieur le Maire précise qu'il est nécessaire d'avoir une délibération pour le partage des frais de transports vers la piscine entre les trois communes du RPI conformément à ce qui avait déjà été évoqué (1/3 pour chacune des communes). Cette décision est adoptée à l'unanimité.

7) Décisions modificatives budgétaires :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite aux observations de notre Trésorière municipale relatives à la hausse de la TVA et à l'annulation d'une redevance d'assainissement 2013 (demandée à tort), il y a lieu de procéder à une modification budgétaire sur le budget Assainissement, à savoir :

Dépenses de fonctionnement :

C/618 - Divers autres charges externes : - 51,00 €

C/673 - Titres annulés sur exercices antérieurs : + 51,00 €

Dépenses d'investissement :

C/2188 - Autres immobilisations corporelles : - 2,00 €

C/2051 - Concessions et droits similaires : + 2,00 €

Modifications adoptées à l'unanimité.

8) Questions diverses :

Monsieur le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour, la création d'un groupement de commande avec les communes de la communauté de communes pour l'analyse de la qualité de l'air des zones fréquentées par les classes de l'école et de délibérer en ce sens. Le conseil municipal, à l'unanimité, est favorable à la création de ce groupement de commande.

Conseil municipal du vendredi 20 juin 2014

Election du délégué et des suppléants en vue de l'élection des Sénateurs.

Monsieur Jean Paul BURJADE a été proclamé élu au premier tour et a déclaré accepter le mandat.

Les suppléants sont dans l'ordre Messieurs Xavier LECOUR, Roland DEUILLARD et Gilbert BERGER. Ils ont été élus au premier tour et ont déclaré accepter le mandat.

Conseil municipal du vendredi 04 juillet 2014

1) Point sur l'avancée des travaux connexes à l'aménagement foncier :

Tout d'abord, Monsieur le Maire remercie chaleureusement les membres de la commission travaux pour leur implication lors des réunions hebdomadaires du jeudi avec les différents partenaires (DDT, Conseil Général, Groupement d'entreprises dont le mandataire est la société COLAS et Maîtres d'œuvre)

Hormis l'empierrement, les plantations et la pose de clôture, quatre secteurs sont achevés sur le périmètre classique (Champneuf, Chauveix, Busserette, Puy Lascaux). Les engins vont donc basculer sur d'autres secteurs (Périssat, Lachaud,

Les Bussières, Lascaux).

Concernant le périmètre routier, un peu de retard suite au percement d'une canalisation d'eau mal répertoriée à Rozeille et d'une erreur technique d'un sous-traitant sur une piste.

2) Utilisation du FDAEC 2014 et des amendes de police 2013 :

Après examen de l'estimation prévisionnelle, réalisée dans le cadre de la convention ATESAT, pour des travaux de voirie envisagés dans les secteurs de Côte Ribière, Forest et La Clide pour un montant de 12 358,35€ TTC, le conseil municipal, à l'unanimité des personnes présentes ou ayant donné procuration, décide d'inscrire ces travaux et d'y affecter le montant du FDAEC qui s'élève à 4225,00€.

Il en est de même pour l'affectation des amendes de police d'un montant de 276,00€ pour l'acquisition de matériel de mise en sécurité de la voirie.

3) Décisions modificatives budgétaires :

Monsieur le Maire donne lecture du courriel de la Trésorerie nous demandant de régulariser la situation par une décision modificative suite aux contrôles sur les prévisions budgétaires du service assainissement.

Compte 681 Dotations aux amortissements + 0,01€

Compte 6061 Fournitures non stockables - 0,01€

Cette décision est approuvée à l'unanimité des personnes présentes.

4) Questions diverses :

✓ Association foncière d'aménagement foncier

Monsieur le Maire demande l'autorisation de rajouter à l'ordre du jour la désignation de quatre propriétaires de terrain inclus dans le périmètre d'aménagement foncier. Après acceptation et échanges, il est envisagé de désigner Madame Christiane PAULY, Messieurs Xavier LECOUR, Vincent MERIGOT et Roland DEUILLARD.

✓ Voirie intercommunale

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier reçu en mairie invitant les communes de la communauté de communes « Creuse Grand Sud » à faire part de leurs remarques et propositions concernant les emprises des voiries intercommunales.

Après échanges, il est décidé de proposer le classement, en voirie intercommunale, de l'accès à l'hôpital d'Aubusson « Site de la Croix Blanche » ainsi que de la nouvelle piste évitant le village de CHAUVEIX en lieu et place de sa traversée.

✓ **Compte rendu de la réunion publique des Maires du RPI**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des conclusions de cette réunion publique concernant les horaires et le mode de fonctionnement pour la rentrée 2014.

Les horaires d'accueil sont inchangés les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Ils sont de 08H00 à 12H30 le mercredi.

Pour le mode de fonctionnement, il s'agit, en restant en conformité avec le code du travail, de revoir les horaires des employées de la commune pour rester dans le cadre des 1607 heures de travail annuel (Entretien des locaux restreint le mercredi, entretien des locaux scolaires réparti sur les deux postes d'agent polyvalent).

Conseil municipal du lundi 11 août 2014

1) Choix des conditions de réalisation de l'emprunt classique et de l'emprunt relais en vue du financement des travaux AFAF :

Les propositions sont soumises aux membres du conseil municipal.

Après discussion, les conseillers sont unanimes sur le fait d'emprunter sur une durée de 15 ans avec une échéance annuelle afin d'éviter de commencer le premier remboursement sur l'année 2014, cette dépense n'étant pas inscrite au budget.

L'organisme retenu est le Crédit Agricole pour l'ensemble de son offre à savoir :

Prêt de 185 000,00 € sur 15 ans pour une échéance annuelle de 15 329,17 €

Prêt relais de 500 000,00 € débloable en partie et remboursable par anticipation sans frais, au taux de 1,65%.

La vie de la commune

Depuis le dernier Moutier Rozeille infos, nous avons la joie de vous annoncer :

La naissance de Timothé MONBUREAU, le 26 Juin 2014, au foyer de Marilyn et de Jean-Baptiste, habitants de « Champneuf ».

La naissance de Léo CREPIAT, le 18 Juillet 2014, au foyer de Loubna et de Stéphane, habitants de « Lascaux ».

La naissance de Marius ESTERELLAS, le 20 Juillet 2014, au foyer de Marie et de Philippe, habitants du Bourg.

Nous adressons nos sincères félicitations et tous nos vœux de bonheur à toutes ces familles !

Nous déplorons aussi, les décès de :

Madame Nathalie RIGAUD, de « Chauveix », le 23 Mars 2014,

Monsieur Roger LOUBARD, de « Forest », le 23 Mars 2014,

Madame Simone DURAND, ancienne habitante des « Bussières », le 03 Mai 2014,

*Monsieur Noël LAFORGE, originaire de « La Prade », le 13 Juin 2014,
Monsieur Alain BARBEROT, de « Larbre », le 24 Juin 2014.*

A leurs familles, nous adressons nos très sincères condoléances.

Les associations de la commune

❖ Anciens élèves de l'école de Moutier Rozeille :

Contact : La présidente, Madame Gisèle ROUSSET au 05 55 66 82 25

❖ Les artistes de La Rozeille :

Contact : La présidente, Madame Rose NABLANC au 05 55 83 84 05

❖ RANDO NATURE :

Contact : Le président, Monsieur Roland DEUILLARD au 05 55 83 88 45

Activités à venir :

Randonnée le troisième dimanche de chaque mois, contacter le président pour connaître la destination. Participation : 2€00

❖ TOPGYM :

Contact : La présidente, Madame Christiane PAULY au 05 55 66 30 35.

Les séances ont lieu les lundi et jeudi soir à 18H15 dans la salle des fêtes. (Hors vacances scolaires). L'ambiance est très conviviale et bien sûr, sportive.

Les jeudis sont consacrés à la Gym douce, accessible à tous pour préserver son autonomie et faire des exercices sans douleur.

Venez essayer, les premières séances sont offertes.

❖ ACCA :

Contact : Le président, Monsieur Jean Claude CLAVAUD au 05 55 66 36 34

❖ Parents d'élèves « Chabat d'entra les p'tits loups » :

Contact : La Présidente, Madame Fanny CHARRIERE au 05 55 66 46 90

❖ Comité des fêtes de Moutier Rozeille :

Contact : La présidente, Madame Marie Claude CASSIER au 05 55 66 84 19

Activité à venir :

Soirée « Choucroute » le samedi 29 novembre 2014

Pour contacter votre maire

Sur rendez vous : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10H00 à 12H00.

Par courriel :

mairie.moutierrozeille@orange.fr

Site internet : <http://www.moutierrozeille.fr>